



Arnaque dans le remplacement de fenêtres

Par **boniface**, le **02/01/2009** à **11:57**

j'ai signé un bon de commande pour le remplacement de 3 fenêtres (sans verser d'argent)
montant : 4000 euros
en consultant un autre client de la même société j'ai appris qu'il avait payé 3000 pour des travaux plus importants (2 porte-fenêtres 2 f plus petites) sans promotion
(le prix est fonction de la grandeur)
de plus des oscillo- battants m'ont été imposés sous prétexte que toutes les fenêtres en sont équipées (ce qui est faux)
j'ai eu connaissance de cela après le délai de rétractation
que puis-je faire ? je veux annuler cette commande mais j'ai peur d'être tenue d'en payer le montant
j'ajoute que je suis une femme seule et que le vendeur a du profiter de mon ignorance

Par **gloran**, le **05/01/2009** à **01:22**

Bonjour,
Le bon de commande vous engage sur le montant et le contour et les conditions de la prestations décrits.